



Communiqué de presse Paris, le 12 novembre 2024

Alors que le projet d'augmentation de la taxation de l'aérien est discuté au Parlement, la FNAM et l'UAF dévoilent les résultats d'une étude sur les bénéfices socio-économiques du transport aérien en France

- Mandaté par les fédérations du secteur aérien, le cabinet Deloitte publie une étude révélant le rôle social et économique crucial du transport aérien en France
- La FNAM et l'UAF unissent leurs voix pour alerter les décideurs publics sur les dangers d'une taxation excessive de ce secteur vital pour l'économie et l'emploi en France. Le triplement de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA) actuellement en discussion au Parlement pourrait mener à la destruction de 11 500 emplois en France en 2025.

Ce matin, le cabinet Deloitte a présenté les résultats d'une étude soulignant les bénéfices socioéconomiques du transport aérien en France. Cette étude, mandatée par les deux organisations professionnelles référentes du secteur, vise à mieux cerner **l'importance et l'impact du transport aérien dans l'économie nationale**. La publication des résultats de cette étude intervient dans un contexte de vives tensions alors que des politiques visant à taxer de manière brutale et déraisonnable ainsi qu'à restreindre l'activité du transport aérien pourraient entraîner des répercussions significatives sur les compagnies aériennes dont celles d'affaires, les aéroports, la connectivité et l'économie des territoires sans même que le Gouvernement ne se soit livré au préalable à une concertation ou étude d'impact.

# Une contribution essentielle à l'économie française

L'étude du cabinet Deloitte apporte un éclairage significatif : le secteur du transport aérien en France soutient ainsi 567 946 ETP (emplois directs, indirects et induits), génère 52 milliards de valeur ajoutée, soit l'équivalent de 1.8% du PIB ce qui est comparable par exemple au secteur de l'hébergement et de la restauration. Le rapport détaille également les effets catalytiques de l'aviation sur le tourisme, les exportations et la continuité territoriale. A titre d'exemple, 37% des recettes des touristes internationaux en France, soit 23 milliards d'euros, sont le fait de voyageurs arrivés en avion. En matière de recettes fiscales pour l'État, la contribution du secteur, à plus de 12 milliards d'euros, est substantielle et est comparable au budget du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.

### Des inquiétudes face à une fiscalité accrue

Au-delà de la présentation de l'étude, les acteurs du secteur, ont rappelé que le projet de nouvelle taxe ferait de la France le pays taxant le plus son transport aérien au sein de l'Union européenne avec l'Allemagne. La FNAM a notamment alerté sur la perte de compétitivité des compagnies aériennes basées en France, la destruction d'emplois dans le secteur ainsi que la perte d'attractivité de la France par rapport à ses voisins européens. Ces mêmes conséquences ont pu être observées en Allemagne lors de l'imposition d'une fiscalité analogue. En matière de tourisme, les acteurs de l'aérien soulignent également le risque majeur de perte d'attractivité de la France par rapport à ses voisins européens et un report de demande vers des destinations, du bassin méditerranéen notamment, moins couteuses que la France.





Selon les analyses de la FNAM, la mise en œuvre du nouveau barème de la TSBA pourrait entraîner une diminution de trafic en 2025 de 2% en moyenne sur l'ensemble du territoire et bien au-delà sur certains aéroports. Sur la base d'une hypothèse conservatrice de diminution de trafic en moyenne de 2%, la nouvelle taxe induirait, sans prise en compte des effets catalytiques sur le reste de l'économie française, la destruction de 11 500 emplois et une perte de recettes fiscales de plus de 500 M€ pour l'État.

L'impact de cette hausse de fiscalité sur la continuité territoriale, notamment pour les vols vers les DROMs et la Corse, a été rappelé. A cet égard, et comme rappelé par la FNAM dans son communiqué du 9 novembre 2024<sup>1</sup>, le vote par l'Assemblée nationale d'amendements excluant les DROM et la Corse le 8 novembre dernier n'est pas définitif. S'il constitue un signal positif, confirmant la prise de conscience du danger réel constitué par ce projet, il n'est qu'une simple étape du processus législatif, qui implique également le Sénat et qui ne s'achèvera probablement qu'à la fin de l'année.

Les compagnies du Pavillon français, déjà soumises à une taxation importante et n'étant pas en mesure d'en supporter davantage, elles n'auront d'autre choix que de répercuter les coûts de cette taxe supplémentaire sur le prix des billets, s'éloignant de la démarche de démocratisation du voyage en avion.

L'UAF a de son côté alerté sur la suppression à venir de nombreuses liaisons aériennes, sous l'effet de la nouvelle pression fiscale, par les compagnies low-cost desservant aujourd'hui majoritairement ou totalement les aéroports régionaux français et pour lesquelles la sensibilité au prix est extrêmement forte. Cette destruction de liaisons sur les aéroports régionaux affaiblira considérablement la connectivité et l'économie touristique des territoires et réduira la localisation d'entreprises en région. L'UAF a également rappelé que la disparition de l'aviation d'affaires aurait pour principale conséquence le départ de nombreuses entreprises des territoires.

# Un secteur en difficulté pour financer sa transition écologique

L'augmentation de la taxation aura un impact sur la rentabilité des compagnies aériennes et donc sur leur capacité d'investissement. Elle limiterait sérieusement la capacité du Pavillon français à financer sa transition écologique dans laquelle le secteur est fermement engagé depuis plusieurs années. Malgré des investissements massifs dans le renouvellement des flottes et les carburants durables, les représentants du secteur déplorent l'absence de concertation et de soutien suffisant pour accélérer cette transition. Ils réclament que les sommes collectées par la fiscalité sur le transport aérien soient enfin réinvesties dans des initiatives écologiques pour le secteur.

## Une mobilisation pour un avenir durable

La FNAM et l'UAF poursuivent leurs démarches auprès du Gouvernement et du Parlement afin de réduire significativement la fiscalité envisagée et veiller, a minima, à ce qu'elle soutienne concrètement la transition écologique du secteur. Il en va de l'attractivité économique de la France et de ses territoires, de la compétitivité du secteur aérien français et de la préservation de ses emplois.

Contact presse FNAM: Agence GroupExpression - Laure Marsac - 06 32 30 68 44 - <a href="mailto:laure@groupexpression.fr">laure@groupexpression.fr</a>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.fnam.fr/plf-2025-adoption-partielle-a-lassemblee-nationale-dun-amendement-propose-par-le-gouvernement-relatif-a-la-taxation-du-transport-aerien/





#### À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) — l'EBAA France (European Business Aviation Association) — le GIPAG France — Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) — le GPMA (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le SNEH (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'UAF (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

### A propos de l'UAF – L'Union des Aéroports Français

Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact presse UAF: Erwan LEMERCIER - 06 42 31 02 80 - elemercier@angiocom.fr